Nations Unies S/PV.4466



Conseil de sécurité

Cinquante-septième année

Provisoire

4466e séance

Jeudi 31 janvier 2002, à 15 h 45

New York

Président :	M. Koonjul	(Maurice)
Membres :	Bulgarie	M. Tafrov
	Cameroun	M. Belinga-Eboutou
	Chine	M. Shen Guofang
	Colombie	M. Valdivieso
	États-Unis d'Amérique	M. Williamson
	Fédération de Russie	M. Lavrov
	France	M. Doutriaux
	Guinée	M. Fall
	Irlande	M. Corr
	Mexique	M. Aguilar Zinser
	Norvège	M. Strømmen
	République arabe syrienne	M. Mekdad
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Eldon
	Singapour	Mme Foo

Ordre du jour

Clôture des débats sur les travaux du Conseil de sécurité pour le mois

02-23828 (F)

La séance est ouverte à 15 h 40.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Clôture des débats sur les travaux du Conseil de sécurité pour le mois

Le Président (*parle en anglais*) : Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour. Le Conseil se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

Comme il s'agit d'une séance de récapitulation, nous devons en principe faire le bilan de tout ce que nous avons fait durant le mois, ou de ce que nous n'avons pas fait, ou de ce que nous aurions aimé accomplir. Cet exercice peut être aussi l'occasion d'évaluer la façon dont le Conseil a organisé ses travaux durant le mois. À cet égard, j'invite les membres à faire des observations sur toutes les questions que nous avons traitées durant le mois, et également à faire des observations sur la façon dont les questions ont été traitées. J'invite également les membres à faire des observations sur la manière d'améliorer ce que nous n'avons pas pu accomplir durant le mois.

Nous n'avons pas de liste d'orateurs pour cette séance, et j'invite ceux qui souhaitent prendre la parole à bien vouloir lever la main.

Je voudrais faire une très brève déclaration sur la façon dont nous avons évalué notre propre présidence avant de donner la parole aux membres du Conseil.

Le programme de travail du Conseil de sécurité pour le mois de janvier a été établi essentiellement par les exigences fixées par des décisions antérieures du Conseil de sécurité. Le Conseil a renouvelé les mandats de quatre opérations de maintien de la paix, examiné 11 rapports du Secrétaire général et adopté sept résolutions ainsi que deux déclarations du Président. Nous avons également publié 12 communiqués de presse sur plusieurs questions qui ont été débattues durant le mois.

Alors que l'attention de la communauté internationale continue de se porter sur les situations en Afghanistan et au Moyen-Orient, ainsi que sur les menaces que le terrorisme pose à la paix et à la sécurité internationales, le programme de travail pour le mois de janvier a tâché de fixer un équilibre dans sa façon d'aborder les problèmes en traitant les questions de manière adéquate et, en même temps, en attirant une nouvelle fois l'attention sur les situations de conflits en Afrique et ailleurs.

Nous sommes heureux que la séance publique sur la situation en Afrique, avec la participation pour la première fois du Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), ait pu compter sur la présence de plusieurs ministres tant de pays membres du Conseil que de pays non membres. Je voudrais exprimer ma sincère gratitude à toutes les délégations qui ont participé à la séance, aux ministres des pays membres et non membres du Conseil qui sont venus à New York tout spécialement pour participer à ladite séance du Conseil.

Nous espérons que la déclaration du Président que nous venons d'adopter servira de base à une interaction plus grande et plus efficace entre le Conseil de sécurité et l'OUA. Nous espérons aussi que les présidences qui nous succéderont continueront de mettre l'accent sur les questions africaines de manière globale et intégrée, et nous sommes reconnaissants à cet égard à la délégation du Royaume-Uni qui a déjà annoncé qu'elle le fera durant sa présidence en juillet.

J'invite les membres à présenter leurs vues sur l'exposé fait par le Président du Comité contre le terrorisme, Sir Jeremy Greenstock, en séance publique, le 18 janvier. Ces observations peuvent porter, par exemple, sur l'utilité ou non de cette séance et sur la façon dont nous pourrions améliorer le travail du Conseil de sécurité comme du Comité contre le terrorisme pour atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés dans la résolution 1373 (2001).

Au cours de ce mois, nous avons continué de nous intéresser de près à la situation en Afghanistan. Nous avons poursuivi nos exposés réguliers; nous avons levé les sanctions contre la compagnie Ariana Afghan Airlines; et nous avons pu lever le gel sur les avoirs de la Banque centrale d'Afghanistan. L'allocution, hier, de M. Hamid Karzai, Président de l'Autorité intérimaire de l'Afghanistan, a permis de souligner une fois de plus combien l'examen continu par le Conseil de sécurité de cette question importe au peuple afghan, épris de paix et de stabilité.

Au début du mois, nous avions dit aussi que nous essaierions d'encourager la transparence de nos

travaux. Une des façons dont nous l'avons fait a été de créer un site Web proposant le résumé quotidien des séances et des consultations du Conseil de sécurité. Les membres du Conseil peuvent peut-être apporter leurs commentaires sur l'utilité de cette mesure ou sur la façon dont on peut encore l'améliorer pour continuer d'accroître la transparence de nos travaux. De la même façon, je suis très heureux que la séance publique sur la situation en Afrique ait été diffusée en direct de l'ONU par Internet. Grâce à cette première technologique, le monde entier a pu suivre en temps réel les travaux du Conseil de sécurité. Il n'est probablement que trop facile de savoir si cela a été bien reçu, mais il serait intéressant de voir si ce type de service pourrait être utile à l'avenir pour favoriser la transparence des travaux du Conseil.

Au cours du mois, nous avons également pu poursuivre nos débats sur certaines questions liées à la documentation et aux procédures du Conseil de sécurité. Nous avons consacré pas mal de temps à examiner, au niveau des ambassadeurs et des experts, le format et la teneur du rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale. Cela montre qu'il est possible, avec de la bonne volonté, de discuter de questions au premier abord difficiles. Nous sommes heureux de pouvoir dire que nous sommes presque arrivés, sur cette question, à un accord et que nous aurons préparé quelque chose pour le mois prochain sur le sujet.

Au cours des différentes séances de récapitulation précédentes, nous avons souligné que le Conseil devait interagir avec les pays non membres du Conseil pour des échanges de vues sur les questions dont le Conseil est saisi. Les membres du Conseil voudront peut-être apporter des commentaires sur le format que nous avons adopté pour le débat sur les travaux du Comité contre le terrorisme, en faisant alterner tour à tour trois membres du Conseil puis trois représentants d'États non membres du Conseil, avec l'intervention de Sir Jeremy Greenstock en septième position. Notre but était de favoriser un débat interactif. Je voudrais que les membres nous disent s'ils estiment que cette idée a eu les résultats escomptés et devrait être encouragée à l'avenir. Nous avons également pu, courant janvier, tenir deux séances courtes mais très intéressantes sur le format des futures séances de récapitulation; et même là, il semble que nous nous acheminions vers un certain consensus. Nous espérons pouvoir essayer la nouvelle formule – sur laquelle, encore une fois, le consensus est quasiment dégagé – le mois prochain.

Au cours du mois, nous avons pu commencer des exposés réguliers sur la situation au Moyen-Orient, sujet qui depuis trop longtemps restait à l'état de note au bas du programme du Conseil. L'exposé de M. Terje Roed-Larsen, Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, a été, je l'espère, extrêmement utile, car nous avons pu obtenir des informations de première main d'une personne ayant effectivement travaillé sur le terrain.

Nous sommes également très heureux que le Président du Conseil économique et social ait pu répondre à notre invitation en participant à la séance publique du Conseil de sécurité sur la situation en Afrique. Nous espérons que cette participation inaugure une nouvelle ère de coopération et de coordination pour les questions liées à la paix et à la sécurité internationales, en particulier au volet consolidation de la paix après les conflits des initiatives de consolidation de la paix. Une interaction entre ces deux organes principaux de l'ONU était attendue depuis longtemps. Les membres du Conseil voudront peut-être parler de cette question et suggérer des façons dont nous pourrions améliorer l'interaction entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social.

Le travail du Conseil pendant le mois de janvier s'est déroulé, à notre sens, sans pressions indues : nous n'avons eu qu'une séance le soir. Cela a été possible grâce essentiellement à la coopération et à l'appui que chacun ici présent m'a apporté ainsi qu'à mon équipe pendant tout ce mois. Mais je vais réserver mes remerciements jusqu'à ce que tout le monde ait parlé.

Je donne maintenant la parole aux membres qui souhaitent intervenir.

M. Strømmen (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord vous féliciter, Monsieur le Président, de l'excellente façon dont vous avez conduit la présidence du Conseil de sécurité pendant le mois de janvier 2002. Vous avez mérité nos chaleureux remerciements. Nous voudrions souligner brièvement trois points relatifs aux travaux du Conseil de ce mois.

Premièrement, nous nous félicitons de l'accent mis sur les questions africaines avec, notamment, le débat public exhaustif du 29 janvier et la décision d'envoyer une mission du Conseil de sécurité en Éthiopie et en Érythrée le mois prochain, à l'appui du processus de paix entre ces deux pays voisins. J'ai le plaisir de confirmer que les préparatifs de cette mission

sont bien avancés, grâce à la coopération étroite entre les parties.

Deuxièmement, nous vous félicitons, Monsieur le Président, des efforts de transparence faits ce mois.

Enfin, je vous demande votre indulgence, Monsieur le Président, car je souhaite insister une fois de plus sur la vertu de la brièveté dans nos interventions, qui seule peut nous permettre de cultiver le pragmatisme et l'interaction auxquels nous aspirons pour nos séances du Conseil. Nous devons être capables d'encourager l'ouverture et la transparence tout en conservant aux séances dans cette salle et dans celle des consultations un caractère aussi pragmatique et productif que possible.

M. Valdivieso (Colombie) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je saisis cette occasion pour vous adresser ainsi qu'à votre équipe tous nos compliments pour la façon extrêmement avisée dont vous avez conduit nos travaux ainsi que pour votre activité et votre diligence. Je vais suivre la recommandation nous invitant à la brièveté; je parlerai donc peut-être trois minutes seulement.

Ma première remarque porte sur la séance publique que nous avons consacrée à l'Afrique et qui s'est révélée un débat utile et opportun, avec une excellente participation des Membres de l'Organisation. Ici, la délégation mauricienne mérite d'être tout particulièrement félicitée.

Je voudrais évoquer deux points s'agissant des séances futures. D'une part, il conviendrait peut-être que nous limitions notre discussion sur le continent africain à quelques points spécifiques qui se traduiraient par des observations plus concrètes dans une déclaration présidentielle. D'autre part, nous sommes satisfaits d'être parvenus à un accord sur la création du groupe de travail spécial chargé d'assurer le suivi de la situation en Afrique et des points abordés dans la déclaration présidentielle ainsi que d'agir en coordination avec le Conseil économique et social. Cet organe examinera cette année la possibilité de créer un groupe consultatif spécial pour répondre aux besoins des pays qui sortent d'un conflit et nous nous félicitons de l'intention de la délégation britannique de reprendre cette question pendant sa présidence au mois de juillet.

Je voudrais également dire quelque chose sur les travaux du Comité contre le terrorisme et sur la résolution 1390 (2002) qui précise le mandat du Comité créé par la résolution 1267 (1999). Comme cela est clairement apparu à la séance publique de ce mois-ci, le Comité contre le terrorisme a accompli des progrès silencieux et quelque peu invisibles, mais importants. Il influe sensiblement sur la préservation de la paix et de la sécurité internationales. Les membres du Conseil consacrent beaucoup de temps et d'efforts, particulièrement pendant le mois de janvier, à l'accomplissement d'une tâche qu'il importe que la communauté internationale apprécie à sa juste valeur. L'adoption de la résolution 1390 (2002) a établi une nouvelle modalité de travail pour le Conseil car, dans la pratique, elle a créé le seul régime de sanctions qui ne s'applique pas à un territoire ou à un pays déterminé, mais qui a une application universelle. En conséquence, son application va exiger de nouveaux mécanismes de travail et l'examen de questions de fond qui n'ont jamais été abordées au Conseil. J'en citerai pour exemple le débat sur la procédure en vue d'établir avec souplesse les listes d'individus, d'organismes et d'organisations se livrant au terrorisme international, sans limiter pour autant la souplesse avec laquelle nous devons agir.

Je conclurais en soulignant l'importance de notre exercice de récapitulation. Il ne faut pas mesurer l'impact d'un tel exercice au seul nombre de participants, qui reste assez faible. Si c'était le seul critère, nous arriverions à la conclusion absurde qu'il faudrait supprimer d'autres séances publiques sur d'autres points de l'ordre du jour du Conseil parce qu'elles n'attirent pas un grand nombre de représentants des pays non membres du Conseil. Cette activité nous donne une vision d'ensemble du travail accompli pendant le mois, et cela est en soi très important. Nous espérons qu'à l'avenir nous nous accorderons sur des procédures et un contenu qui susciteront l'enthousiasme de beaucoup de pays non membres du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Colombie pour ses aimables paroles.

Je voudrais informer les membres qu'il s'agit aujourd'hui de la dernière séance à laquelle assiste l'Ambassadeur Shen, de Chine. Je voudrais, au nom de tous les membres du Conseil, et en mon nom, lui exprimer tous nos voeux de succès pour l'avenir. L'Ambassadeur Shen était le Représentant permanent adjoint de Chine. Il va bientôt quitter New York. Je sais que je parle au nom de tous en exprimant l'espoir de le revoir bientôt à New York, que ce soit en qualité de

représentant officiel ou en visite privée. Nous nous réjouissons tous d'en avoir quelque jour l'occasion.

M. Shen Guofang (Chine) (*parle en chinois*) : J'aimerais tout d'abord vous remercier, Monsieur le Président, des voeux que vous venez d'exprimer à mon égard.

En ce qui concerne les travaux du mois de janvier, il s'est agi d'un mois très fructueux. Le Président a planifié les travaux du Conseil de ce mois de manière très approfondie. En encourageant la transparence, il a tenté de garantir au mieux l'efficacité de nos travaux.

Le Conseil de sécurité s'est acquitté avec succès des travaux de ce mois grâce aux efforts efficaces du Président et au dur labeur de la délégation mauricienne. Le programme de travail de la semaine dernière a témoigné, en particulier, de la capacité du Président en matière de coordination et de direction.

Le Conseil de sécurité a tenu sur la situation en Afrique une séance publique qui témoigne de l'importance qu'il attache au problème de l'Afrique et qui, d'autre part, renforce la communication entre les organisations régionales comme l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et l'Organisation des Nations Unies. Nous espérons que le vaste consensus qui s'est dégagé sur la manière dont on peut assurer la paix et le développement en Afrique se traduira par des actes concrets. La question de l'Afrique devrait être prioritaire à l'ordre du jour du Conseil de sécurité. À l'avenir, nous espérons que nous pourrons renforcer davantage la communication entre l'OUA, les autres organisations régionales et l'Organisation des Nations Unies.

Le Président a également organisé à un moment opportun une séance publique pour que nous entendions le rapport du Comité contre le terrorisme sur ses travaux et sur son programme de travail futur. Dans le même temps, ce fut l'occasion de se faire une idée de ce que les membres du Conseil attendent du Comité. Il ne fait aucun doute que cela est très bénéfique pour la prochaine phase des travaux du Comité.

La question de l'Afghanistan a retenu toute l'attention du Conseil ce mois-ci. Le Président de l'Autorité intérimaire afghane, M. Karzai, n'a fait qu'un bref passage au Conseil de sécurité mais sa présence a été chargée de sens. Nous souscrivons pleinement à la déclaration faite par le Président au nom de l'ensemble des membres et nous espérons que la prochaine présidence du Conseil restera saisie de la situation en Afghanistan.

Il y a à l'évidence la question malheureusement non résolue du conflit israélo-palestinien. Le débat d'hier est loin d'être suffisant. Nous espérons que le Conseil de sécurité élargira son intervention et prêtera plus d'attention à cette question afin de jouer un rôle plus actif. Il serait regrettable que le Conseil de sécurité ne puisse pas jouer un plus grand rôle sur cette question, qui touche à la sécurité de la région et du monde.

C'est la dernière fois que je prends la parole en ma qualité de Représentant permanent adjoint de la Chine auprès de l'Organisation des Nations Unies. J'ai travaillé ici quatre ans, période au cours de laquelle ma collaboration avec mes collègues au Conseil m'a laissé d'excellents souvenirs. Je voudrais saisir cette occasion de remercier chaleureusement tous mes collègues pour leur appui et leur coopération à mon égard et à celui de ma délégation.

Enfin, je voudrais vous remercier encore une fois des voeux que vous avez formulés à mon intention.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Chine pour les paroles sages et aimables qu'il a eues à l'attention du Conseil avant son départ. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

M. Doutriaux (France) : Merci pour cette excellente présidence du mois de janvier. Et au revoir, et non pas adieu, à notre collègue, l'Ambassadeur Shen. Au revoir. Nous nous reverrons. Nous en sommes persuadés.

L'Ambassadeur Levitte aurait voulu pouvoir venir aujourd'hui parce que, comme beaucoup de membres du Conseil, il avait souhaité que notre séance de récapitulation mensuelle puisse être davantage interactive. Nous aurions eu là davantage de représentants. Heureusement, nous avons le distingué Représentant permanent de la Namibie, un ancien membre du Conseil, qui avait certainement des commentaires intéressants à nous apporter. L'Ambassadeur de Jamaïque, qui vient de quitter le Conseil, vient de quitter la salle. Je crois qu'elle serait restée si elle avait pu prendre la parole. Mais je comprends que, sous la présidence du Mexique, nous pourrons avoir un vrai débat interactif limité à quelques

points, chaque intervention devant être limitée à trois minutes, comme l'a rappelé notre collègue de la Norvège. Je vais essayer de m'y employer avec ma montre. Trois minutes, cela veut dire trois points.

Le premier point : la lutte contre le terrorisme. L'Ambassadeur Greenstock nous a donné un bon format d'interaction justement, avec les non-membres du Conseil. Je pense que c'est un bon exemple. Nous devrions renouveler ce type de réunions interactives avec de non-membres du Conseil, par exemple le mois prochain sur la question de l'Afghanistan. Je sais que beaucoup de non-membres du Conseil souhaitent pouvoir avoir un échange de vues avec M. Brahimi, puisque nous aurons la chance de l'avoir ici à New York très prochainement.

Deuxièmement, l'Afrique. Excellent débat sur l'Afrique; bien résumé à la fin par Ibrahima Fall. Sur l'Afrique, nous avons noté que sur la question des sanctions, nous aurons l'occasion de revenir, sur la question de sanctions ciblées et limitées, et la France a pu annoncer à l'occasion du débat sur l'Afrique qu'elle ferait très prochainement une proposition sur la création d'un mécanisme permanent sur les sanctions. Du débat sur l'Afrique, retirons aussi la volonté de tous d'une bonne coopération sur les processus de paix entre tous les bailleurs de fonds et le Conseil de sécurité. Nous aurons prochainement, sous la présidence britannique, une réunion avec le Conseil économique et social sur ces processus de consolidation de la paix. Il faudra, quand on débattra du Timor oriental, par exemple en avril, avoir la participation du Programme des Nations Unies pour le développement, de la Banque mondiale, du Fonds monétaire international pour une bonne interaction de l'ensemble des partenaires de la paix autour du Conseil.

Troisième point : le Moyen-Orient. Nous avons tenu notre engagement d'avoir une réunion sur le Moyen-Orient en janvier, hier avec M. Roed-Larsen. Nous avons une déclaration à la presse qui figure sur le site Web de la présidence du Conseil de sécurité. Il faut continuer. Il faut que très régulièrement la question du Moyen-Orient fasse l'objet des travaux du Conseil. J'espère que je n'ai pas dépassé les trois minutes.

Le Président : Je remercie le représentant de la France des paroles aimables qu'il m'a adressées.

M. Tafrov (Bulgarie) : À mon tour je voudrais m'associer aux voeux adressés à l'Ambassadeur Shen pour la réussite dans sa mission où qu'elle soit et nous souhaitons le revoir prochainement à New York.

Je vois que dans le débat d'aujourd'hui s'instaure une tendance, je dirais heureuse, de brièveté, ce qui m'amène vraiment à me tenir à quelques points essentiels.

Le point le plus essentiel que je voudrais soulever, c'est de vous remercier, Monsieur le Président, pour votre brillante présidence. C'était une grande réussite. Vous avez su être à la fois efficace et donner la possibilité à des membres nouvellement élus comme nous, de nous sentir complètement à l'aise au sein du Conseil. Ma délégation et moi-même vous remercions de tout coeur.

Sur le travail du Conseil pendant le mois de janvier, on peut dire qu'il a été en grande partie consacré aux situations de crises en Afrique, et on s'en réjouit. Le débat public sur la situation en Afrique a été un succès. Le fait que le Secrétaire général de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), M. Amara Essy, a été parmi nous est un fait important. La présence des ministres de pays membres du Conseil et de pays non membres a été une réussite. Mon ministre des affaires étrangères a regretté énormément de ne pas pouvoir être présent à cause d'un important engagement bilatéral. Cette séance a notamment permis d'échanger des idées sur les modalités de renforcement de la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de l'unité africaine.

La lutte contre le terrorisme a, à juste titre, occupé une place centrale dans les activités du Conseil durant ce mois. Un travail substantiel a été accompli au sein du Comité, notamment sur l'élaboration de la procédure d'examen des rapports nationaux en application de la résolution 1373 (2001). À cet égard, nous tenons à relever une fois de plus l'approche transparente et efficace sur laquelle se basent les travaux du Bureau du Comité, et notamment de la présidence britannique du Comité. Et je rends une fois de plus hommage à Sir Jeremy Greenstock pour son travail remarquable. Le débat public sur les problèmes du terrorisme s'est avéré un franc succès, notamment grâce au format choisi qui s'est avéré une trouvaille heureuse qui mérite d'être utilisée à d'autres occasions.

La Bulgarie se réjouit du fait que le Conseil a su réagir rapidement et d'une manière adéquate à la situation en Afghanistan. De ce fait, l'adoption rapide

de la résolution 1390 (2002) constitue un succès pour le Conseil et pour la communauté internationale.

Mon pays salue le consensus au sein du Conseil sur la résolution prorogeant le mandat de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie.

Pour terminer, je souhaite vous remercier tout particulièrement, Monsieur le Président, d'avoir inscrit la question du Kosovo à l'ordre du jour du Conseil ce mois-ci. Nous sommes satisfaits que la présidence a organisé un débat public. Mon pays est d'avis qu'il est important que le Conseil continue de suivre de près et régulièrement la situation au Kosovo au moment où la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo traverse une phase critique de l'accomplissement de son mandat. La nomination de M. Michael Steiner en tant que Représentant spécial du Secrétaire général, qui a eu lieu récemment, vu l'expérience et la compétence de M. Steiner, permet d'espérer une consolidation de la paix et de la stabilité au Kosovo.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie représentant de la Bulgarie des paroles aimables qu'il m'a adressées ainsi qu'à mon équipe.

M. Eldon (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je tiens également à rendre hommage à l'Ambassadeur Shen qui, au cours des trois dernières années et demie, est non seulement devenu un collègue apprécié mais aussi un ami. Il me manquera.

Monsieur le Président, je vous félicite pour un mois très fructueux. Il ne faut pas évaluer les travaux du Conseil sur un plan uniquement quantitatif mais aussi sur un plan qualitatif. Je crois que ce mois-ci, nous nous en sommes bien tirés. Nous aussi nous félicitons du débat public sur l'Afrique, et nous sommes particulièrement heureux d'avoir parmi nous, à la table du Conseil, le Président du Conseil économique et social.

Comme l'a indiqué la baronne Amos, nous ferons de l'Afrique un des principaux thèmes de notre présidence en juillet. Nous ne suivrons peut-être pas le même format car, bien que l'imitation soit la forme la plus sincère de la flatterie, ce n'est pas toujours ce qui marche le mieux. Mais j'ai pris bonne note de ce qu'a dit l'Ambassadeur Valdivieso qui a fait observer que notre approche devait être un peu plus précise. Au cours des prochains mois, nous peaufinerons nos idées, et j'espère que nous aurons de bonnes idées à proposer d'ici le début de notre présidence.

Je voudrais faire deux autres observations. Je ne crois pas vraiment que ce soit le rôle de la délégation du Royaume-Uni de faire des commentaires sur l'exposé sur le contre-terrorisme, mais je peux dire que certains nous ont dit l'avoir trouvé utile. Je crois que notre stratégie collective a consisté, de manière délibérée, à être aussi inclusive que possible de l'ensemble des membres pour ce qui est des travaux du Comité contre le terrorisme. Je me dois de dire que j'ai été personnellement très heureux de voir combien certaines déclarations insistaient sur les priorités régionales. Je crois que cela a un rapport direct avec les remarques de l'Ambassadeur Strømmen sur la nécessité de voir comment nous pouvons limiter la longueur de nos déclarations et faire en sorte que nos débats publics soient efficaces. Je crois que c'est là une leçon que nous pouvons peut-être tirer même si elle ne peut s'appliquer directement en toutes circonstances.

Enfin, je ne voudrais pas que cette session de récapitulation se termine sans mentionner le travail du Groupe de travail sur les opérations de maintien de la paix, sur lequel nous sommes arrivés à une décision très importante ce mois-ci. Il y a encore beaucoup à faire pour ce qui est des autres questions à l'ordre du jour du Groupe de travail, bien que j'espère que nous pourrons procéder aux nouveaux arrangements quant aux tâches des pays fournisseurs de contingents. Je souhaite bonne chance à l'Ambassadeur Strømmen à son nouveau poste de Président du Groupe de travail. Nous coopérerons pleinement avec lui.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Eldon des paroles aimables qu'il a adressées à la présidence.

M. Fall (Guinée) : Monsieur le Président, ma délégation voudrait s'associer aux voeux que vous avez bien voulu adresser à l'Ambassadeur Shen au nom de tout le Conseil, et lui dire combien ma délégation a apprécié sa sagesse et sa contribution aux travaux du Conseil.

Permettez-moi de vous dire, Monsieur le Président, combien ma délégation a apprécié le travail accompli par votre délégation au cours de ce mois. Ma délégation vient d'achever son premier mois comme membre du Conseil, et nous avons, grâce à votre grande ouverture, pu mesurer le chemin que nous devons parcourir ensemble.

Ma délégation a surtout apprécié, durant votre mandat, le fait d'avoir eu le mérite d'inscrire à l'ordre du jour du Conseil de nombreuses questions africaines – je devrais dire presque toutes les questions africaines – au cours de ce mois. Vous avez eu surtout le mérite, je dirais que vous avez été bien inspiré, d'avoir organisé le débat public sur la situation en Afrique. Cette séance, qui a connu un grand succès, comme en témoigne le grand intérêt qu'il a suscité au sein des États Membres, nous a permis de consolider nos approches respectives sur l'Afrique, de diagnostiquer ses difficultés actuelles, mais aussi de partager ses espoirs. Il est à souhaiter que les éléments importants contenus dans la déclaration du Président issue de cette séance historique seront pris en considération, aussi bien par le Secrétariat que par le Conseil lui-même, afin de renforcer le partenariat avec les institutions africaines, à savoir l'Organisation de l'unité africaine (OUA) et les organisations sous-régionales, notamment avec leur mécanisme pour la prévention, la gestion et le règlement des conflits.

Vous conviendrez, Monsieur le Président, que tous nous sommes d'accord aujourd'hui que la paix et la sécurité doivent être instaurées et consolidées en Afrique pour permettre enfin à ce continent de faire face au défi du développement. Vous avez eu un grand mérite, et ma délégation voudrait vous en féliciter très chaleureusement.

Par ailleurs, ma délégation a applaudi le format du débat que vous avez organisé sur le contre-terrorisme. Le dialogue interactif qui s'est établi à cette occasion entre les membres, les non-membres et le Président du Comité contre le terrorisme a été fort utile pour permettre à tous les États Membres de prendre le pouls du travail remarquable accompli par le Comité. Je vous en félicite, Monsieur le Président.

En ce qui concerne la question du Moyen-Orient, le Conseil vient d'innover en prenant la décision d'organiser au moins une séance d'information sur la question du Moyen-Orient. Cette sage décision a été appliquée sous votre présidence, et nous avons eu un échange de vues fort fructueux sur l'évolution récente de la situation au Moyen-Orient.

Sur les questions de procédure et de documentation, le Conseil n'a pas pu, comme l'aurait souhaité certainement l'Ambassadeur Mahbubani, conclure sur ces propositions. Des avancées ont été certes obtenues, et l'espoir est permis que le Conseil arrivera bientôt à un accord sur ce point.

Enfin, Monsieur le Président, je voudrais vous redire combien ma délégation a apprécié le travail que vous avez accompli à la tête du Conseil durant le mois de janvier et vous dire que nous en avons tiré de riches enseignements.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la Guinée des paroles aimables qu'il m'a adressées ainsi qu'à ma délégation.

M. Corr (Irlande) (*parle en anglais*) : Je voudrais d'abord m'associer à mes collègues pour exprimer notre reconnaissance à l'Ambassadeur Shen Guofang pour son travail au sein du Conseil, et lui souhaiter tout le succès possible dans ses nouvelles fonctions. Nous avons hâte de le revoir.

Deuxièmement, au nom de ma délégation, je voudrais remercier très chaleureusement Maurice pour ce que nous considérons comme une présidence remarquable, en ce qui concerne la teneur des questions que nous avons abordées, la précision qu'y a apportée la présidence et la façon dont nous avons traité des questions importantes, comme le contre-terrorisme et l'Afrique. Pour toutes ces raisons, nous pensons que cette présidence a permis d'obtenir des résultats concrets. Nous avons également apprécié la courtoisie et l'ouverture dont la présidence et toutes les personnes faisant partie de l'équipe mauricienne ont fait preuve à l'égard des autres membres du Conseil ainsi que de l'ensemble des Membres de l'ONU.

Pour ce qui est de la question des séances de récapitulation, tout d'abord, ma délégation a toujours été d'avis que ces séances constituent des exercices très utiles. Elles sont importantes en soi car elles fournissent une occasion, chaque mois, de prendre un peu de recul et d'avoir une vue d'ensemble. Elles sont importantes en raison de l'engagement du Conseil face à l'ensemble des Membres de l'ONU. Il y a une mise en garde; comme vous l'avez souligné, Monsieur le Président, chaque mois la présidence établit le contexte de plusieurs questions par la façon dont elle aborde l'ordre du jour, et il est donc important, en examinant l'exercice de récapitulation, de garder à l'esprit qu'il faut tenir compte de la continuité – de la complexité des questions. Pour cette raison, ma délégation appuierait – et nous en avons discuté au sein du Conseil au cours des dernières semaines – une approche plus interactive à l'égard de la séance de

récapitulation, engageant l'ensemble des Membres de l'ONU et s'attachant à certaines questions précises. Mais il est important d'avoir la possibilité de récapituler, et nous pensons qu'il faut conserver cet exercice et l'améliorer.

Pour ce qui est du mois écoulé, je voudrais faire deux ou trois remarques d'ordre général. L'Irlande s'est félicitée de la politique d'ouverture de la présidence concernant nos travaux. Nous avons eu des séances publiques très utiles sur le Kosovo, le terrorisme, le Timor oriental et, bien sûr, l'Afrique. L'ouverture et la transparence sont utiles à deux égards. D'une part, la transparence est importante en soi et pour l'engagement du Conseil par rapport à l'ensemble des Membres de l'ONU. Mais il y a aussi, du point de vue du Conseil, le fait important qu'il s'agit également d'une bonne occasion d'écouter, et nombre des propositions qui sont faites sont ensuite intégrées à nos propres travaux. Il faut toujours rechercher un équilibre – comme l'a mentionné l'Ambassadeur Strømmen – entre ce que Walter Bagehot aurait appelé l'efficience et la considération avec lesquelles les structures fonctionnent. L'efficience c'est, bien sûr, la nécessité d'apporter de la maniabilité, de la cohérence et de la coordination, tout en faisant preuve d'ouverture face aux vues de l'ensemble des Membres, mais aussi du système des Nations Unies, pour ce qui est de la perspicacité dont ils font preuve à l'égard des diverses questions et de l'ordre du jour du Conseil.

Concernant les questions de fond que nous avons abordées ce mois-ci, ma délégation estime qu'il y en a deux qui revêtent une grande importance. Le débat public sur la situation en Afrique nous a paru extrêmement utile, notamment en raison du niveau élevé de représentation des ministres venus d'Afrique et d'ailleurs, de la qualité des contributions au débat et en partie du fait qu'il s'agit d'un moment de transition et d'espoir réel pour l'Afrique, en raison de la transition de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) à l'Union africaine, et de l'adoption du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique. D'autres facteurs importants sont les travaux du Conseil lui-même dans le domaine des conflits et du règlement des conflits, et l'engagement accru de l'OUA dans ces domaines en Afrique.

Ainsi, le débat a été marqué par un réel sentiment qu'il y avait là quelque chose de nouveau. L'une des questions importantes qui a été soulevée – et le Ministre O'Donnell d'Irlande a également mis l'accent sur ce point – c'est le lien qui existe entre la prévention des conflits et la coopération pour le développement. Les fonds de développement, la question de la dette, l'ouverture au commerce pour les pays africains – il n'est pas possible, à notre avis, de traiter d'un ensemble de questions sans traiter de l'autre. C'est là une question qui est très clairement ressortie des contributions faites lors du débat et, en fait, qui est bien reflétée dans la déclaration du Président que nous venons d'adopter et dont nous nous félicitons.

Deux autres questions qui sont apparues lors du débat sont l'importance d'avoir un rôle cohérent pour l'ONU dans la communauté internationale au sens large et la façon dont sont traitées les questions en rapport avec la prévention des conflits et le développement. Ma délégation a constamment fait valoir qu'il est nécessaire d'avoir une relation de travail plus étroite avec, notamment, le Conseil économique et social. Nous nous félicitons par conséquent que la déclaration du Président fasse référence au fait que l'on envisagera la création d'un groupe de travail spécial. Nous pensons que c'est important parce que le Conseil économique et social exerce, au titre de la Charte, un rôle important dans les domaines du développement et de la coordination. Le Conseil, puisqu'il traite les questions de conflit, de paix et de sécurité, doit avoir un interlocuteur avec lequel nous puissions examiner nos différents rôles respectifs dans ces domaines. Donc, nous pensons que ceci était important.

L'autre question que nous avons trouvée très utile ce mois de voir inscrite à l'ordre du jour, a été, bien sûr, le débat sur le contre-terrorisme. Ce fut un débat important en partie à cause de l'importance d'avoir un dialogue véritablement interactif entre le Conseil et l'ensemble des Membres de l'ONU pour savoir où nous en sommes en ce qui concerne le Comité contre le terrorisme. La façon dont la présidence a structuré le débat en donnant la parole, alternativement, aux membres du Conseil et à d'autres pays nous a semblé particulièrement utile.

À ce sujet, je voudrais aussi – comme d'autres orateurs l'ont fait – rendre hommage à l'Ambassadeur Greenstock pour la manière dont il a abordé le travail du Comité contre le terrorisme par le biais des exposés d'États membres et d'autres parties. Ceci a créé un accord très large qui s'est reflété dans le débat sur la voie à suivre quant au fonctionnement de ce comité.

Enfin, d'autres questions importantes durant ce mois ont été, bien sûr, l'accent mis sur les questions africaines en général, et sur des situations particulières comme celles de la République démocratique du Congo, de la Guinée-Bissau et d'autres pays. Nous nous sommes également félicités de la possibilité d'avoir le débat public sur le Timor oriental et des exposés d'information sur l'Afghanistan. Nous avons particulièrement apprécié les consultations d'hier sur le Moyen-Orient et nous attendons avec intérêt qu'elles se poursuivent. Nous nous sommes aussi félicités du nombre de réunions tenues avec les pays qui fournissent des contingents, dont vous avez parlé, Monsieur le Président, dans vos remarques liminaires, et de l'accord sur le nouveau mécanisme de consultation qui doit être présidé par l'Ambassadeur Strømmen, que nous jugeons important.

Pour terminer, tant pour ce qui est du programme de travail de la présidence et de la façon dont il a été géré, que pour ce qui est de l'ouverture à des vues différentes et à l'ensemble des Membres de l'ONU, nous pensons que cela a été un mois d'accomplissements véritables et nous l'avons énormément apprécié.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de l'Irlande des paroles aimables qu'il m'a adressées, ainsi qu'à l'équipe de Maurice.

M. Mekdad (République arabe syrienne) (*parle en arabe*) : Ma délégation voudrait s'associer aux remerciements des orateurs précédents. Je rends un hommage particulier au Ministre des affaires étrangères de Maurice pour sa généreuse contribution non seulement à la séance consacrée à la situation en Afrique, mais aussi durant la discussion et l'adoption de certaines décisions importantes au Conseil de sécurité. Nous croyons que sa présence a conféré une importance et une visibilité accrues à ces débats et décisions.

Nous souhaitons également remercier toute votre équipe, Monsieur le Président, pour la manière dont elle a assumé les responsabilités liées à la direction des travaux du Conseil et aux consultations avec d'autres États Membres. Il est difficile de mettre en relief toutes les missions importantes que vous avez entreprises depuis votre accession à la présidence du Conseil. Elles ont en fait été nombreuses et importantes. Je ferai de mon mieux, tout en cherchant à éviter de répéter ce que les autres orateurs ont dit, pour mettre l'accent sur les plus importantes d'entre elles afin de faire ressortir les questions les plus intéressantes.

De toute évidence, c'est le premier mois de la Syrie en tant que membre du Conseil et nous avons le sentiment que cette séance fournit la bonne occasion de procéder à une évaluation. Nous croyons que cela a été un mois riche et productif, grâce à une planification soigneuse par la présidence et grâce au fait que tous les points de vue représentés à ce Conseil ont été pris en compte. Je dois dire que nous sommes satisfaits du travail accompli par le Conseil de sécurité, notamment en ce qui concerne la situation en Afrique et l'importance accordée à cette question. Cette insistance a replacé la question de l'Afrique sur la scène internationale. Le Conseil de sécurité a également surveillé la situation dans les zones de tension en Afrique par un suivi rapproché et en prenant des décisions correctes concernant la situation au Liberia, en Sierra Leone, en République démocratique du Congo et dans les pays voisins, en plus d'achever les préparatifs de la mission du Conseil de sécurité en Éthiopie et en Érythrée.

Nous exprimons notre satisfaction que pour la première fois, sous votre présidence, le Conseil de sécurité a convoqué des sessions d'information régulières officielles sur le Moyen-Orient. Depuis des années, nous espérons voir surgir une telle possibilité pour débattre de la situation dans cette région explosive, qui représente une vraie menace pour la paix et la sécurité internationales. Le Conseil de sécurité a une responsabilité particulière à l'égard des événements dans cette région. Nous croyons que l'exposé de M. Roed-Larsen, Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient et Représentant personnel du Secrétaire général, a été très riche d'informations et encourageant et qu'il a donné au Conseil de sécurité des informations additionnelles qui reflètent avec exactitude la situation sur le terrain. M. Roed-Larsen, après tout, exerce son activité dans la région et il est très bien informé des événements qui s'y déroulent.

Nous avons le sentiment que ces réunions d'information, ainsi que les importants débats qui ont suivi, constituent un premier pas sur la voie menant à une réorientation des activités du Conseil à cet égard. Dans de nombreux pays, le Conseil est souvent accusé de pratiquer la méthode des « deux poids deux mesures » lorsqu'il discute et examine les questions se

rapportant au Moyen-Orient et s'agissant d'assumer ses responsabilités à l'égard de cette région.

Ma délégation croit que le débat public du Conseil de sécurité sur les activités du Comité contre le terrorisme a été couronné de succès. Il a offert une occasion à tous les Membres d'exprimer leurs opinions et positions sur le terrorisme et sur les moyens appropriés de l'éliminer en promouvant une action internationale commune. Le débat public a été aussi une occasion précieuse pour de nombreuses délégations d'exprimer leurs vues sur des points délicats tels que la nécessité de définir le terrorisme que nous combattons et d'établir une distinction entre le terrorisme et la lutte légitime contre une occupation étrangère.

Monsieur le Président, vos réalisations ont été considérables durant ce mois, mais nous avions espéré qu'un autre domaine s'y ajouterait, à savoir une transparence accrue dans les méthodes de travail du Conseil de sécurité et de son interaction avec les non-membres, conformément à la nouvelle formule que nous avons discutée à plusieurs reprises lors des réunions du Conseil. Nous sommes convaincus que les premières mesures qui seront prises dans le cadre de cette formule par votre successeur, le Représentant permanent du Mexique, offriront de nouvelles possibilités aux États Membres d'exprimer leurs avis et opinions sur les travaux du Conseil de sécurité. Les membres du Conseil pourront ainsi connaître les insuffisances des travaux du Conseil et les domaines susceptibles de requérir davantage d'attention.

Nous avions également souhaité achever les débats que nous avons commencés sur le rapport du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale, en tenant compte des propositions de Singapour en la matière, qui nous paraissent prendre en considération nos aspirations à tous, telles qu'elles sont proposées.

Nous sommes naturellement en faveur d'une étroite coopération entre le Conseil et le Conseil économique et social. La participation du Président de l'ECOSOC au débat sur la situation en Afrique a été très positive. Nous voudrions attirer l'attention du Conseil sur le fait que l'an dernier, la Syrie a participé très activement aux efforts visant à renforcer les relations entre les deux Conseils, dans le respect de leurs domaines d'activité, de leurs prérogatives et de leur complémentarité au sein du système des Nations Unies. Nous pensons que la poursuite du débat et du dialogue sur cette question nous permettra d'obtenir les résultats escomptés.

Monsieur le Président, je voudrais vous exprimer notre gratitude et satisfaction. En outre et avant de conclure, je voudrais souligner l'utilité des actions du Conseil à l'égard de l'Afghanistan et du Timor oriental. Nous pensons que ces efforts tant appréciés sont très utiles. L'avenir de l'Afghanistan et du Timor oriental est très important non seulement pour l'Asie, mais aussi pour le monde entier, et nous espérons que les mesures prises par le Conseil de sécurité aideront à promouvoir la paix et le progrès et permettront au peuple du Timor oriental d'accéder à l'indépendance et de commencer à construire son avenir. Nous vous remercions encore une fois de vos efforts.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant de la République arabe syrienne des paroles très aimables qu'il m'a adressées, ainsi qu'à l'équipe de Maurice.

M. Aguilar Zinser (Mexique) (*parle en espagnol*) : Monsieur le Président, je voudrais d'abord vous féliciter pour la façon dont vous avez dirigé les travaux du Conseil de sécurité durant le mois de janvier. Je voudrais rappeler que le Mexique siège au Conseil depuis le 1er janvier, après une absence de 20 ans. En fait, le travail accompli durant ce mois confirme la justesse de la décision du Mexique d'être candidat à un siège du Conseil de sécurité, en vue de participer au travail créatif et intense de cet organe et de contribuer ainsi au développement des Nations Unies et à la quête de la paix et de la sécurité internationales.

Nous sommes heureux que les 30 premiers jours de la participation du Mexique aux travaux du Conseil de sécurité aient eu lieu sous la présidence de Maurice, et spécialement sous votre direction, vu que les grandes préoccupations du Mexique et la vision qu'il souhaite apporter à l'action du Conseil ont été reflétées dans la façon dont vous avez dirigé les travaux du Conseil au cours du mois écoulé.

Premièrement, nous pensons comme vous, Monsieur le Président, que les travaux du Conseil doivent être marqués par une plus grande transparence. Au cours des 30 derniers jours, nous avons pu noter par certains exemples combien cette transparence accrue a été et continuera d'être utile à l'action du Conseil. La volonté des Nations Unies et du Conseil d'assurer une plus grande transparence s'illustre par le fait que les

récentes séances sur l'Afrique, convoquées à votre initiative et qui se sont déroulées avec succès dans cette salle même, ont été diffusées dans le monde entier sur Internet, les rendant ainsi accessibles non seulement en Afrique, où le débat a certainement suscité un vif intérêt, mais aussi en Amérique latine et au Mexique même.

Cela est utile car cela signifie que dans nos pays, grâce aux débats du Conseil de sécurité, les citoyens deviendront plus conscients des engagements pris à l'ONU et des efforts déployés pour régler les problèmes qui se posent à la réalisation de la paix, dans le cadre d'une large vision et de manière responsable, en mettant l'accent sur les tâches qui nous permettront d'établir une paix durable.

Il y a de nombreux aspects de votre présidence et du travail réalisé par le Conseil durant le mois écoulé qui méritent d'être poursuivis. S'agissant du débat sur l'Afrique, nous pensons que grâce à la déclaration présidentielle adoptée et aux débats tenus dans cette salle, des voies ont été tracées et des orientations élaborées qui doivent être suivies. Nous nous sommes engagés à maintenir l'attention du Conseil sur une plus large étude des points de vue qui sont apparus dans le contexte du mécanisme de consultation créé par l'élargissement du débat aux autres États Membres de l'ONU, et par la participation des organisations régionales et d'autres institutions du système des Nations Unies actives en Afrique.

La perspective de créer un groupe de travail sur la base des débats tenus dans cette salle est un engagement que nous voulons concrétiser et approfondir. Le fait d'avoir pu attirer l'attention du Conseil sur l'Afrique devrait encourager d'autres actions dans ce sens.

Nous croyons aussi qu'il est très important et hautement symbolique que sous votre présidence, Monsieur, nous ayons pu finaliser le processus de participation des Nations Unies – et pas seulement du Conseil – s'agissant d'assurer la transition du Timor oriental à l'indépendance. Ce fait est plus que symbolique; c'est l'aboutissement d'efforts longs et inlassables, marqués par de nombreuses difficultés, et qui ont finalement conduit à l'adoption d'une résolution qui poursuive l'action du Conseil et de l'Organisation au Timor oriental jusqu'au jour de l'indépendance, où nous évaluerons à nouveau les rôles respectifs des Nations Unies et de la communauté internationale dans l'appui aux efforts de développement et à la consolidation d'un Timor oriental indépendant.

Nous considérons que les mécanismes et les pratiques de consultation auxquels vous avez eu recours et que le Conseil a intégrés à ses travaux durant cette période sont une garantie de ce que les délibérations et les décisions du Conseil de sécurité obtiendront un consensus de plus en plus large de la communauté d'États qui font partie de l'ONU, ainsi que l'adhésion de l'opinion publique internationale.

À cet égard, nous considérons que le travail qui a été mené dans le domaine de la lutte contre le terrorisme est particulièrement remarquable. Après l'adoption de la résolution 1373 (2001), à la suite des événements qui se sont produits à New York et à Washington, la communauté internationale a trouvé une dynamique de travail, dont le Conseil de sécurité représente un exemple majeur, pour débattre des engagements immédiats des pays en lutte contre le terrorisme, et pour le faire dans un esprit qui garantisse que les décisions prises trouvent leur fondement dans le droit international, et qu'elles soient prises par les États dans les forums multilatéraux que nous fournit la Charte des Nations Unies. En conséquence, l'approfondissement des travaux, le sérieux et le professionnalisme avec lequel les travaux sont menés en application de la résolution 1373 (2001) en matière de lutte contre le terrorisme, représentent aussi une obligation pour le Conseil d'agir dans les jours qui viennent.

Monsieur le Président, je voudrais terminer en remerciant tant votre pays que vous-même, personnellement, pour le travail accompli à la tête du Conseil. La présence du Mexique signifie que nous continuerons à travailler, en tant que collègues, au service des mêmes objectifs de recherche de la paix que le Conseil s'est fixés. Vous nous laissez des tâches qui restent à mener à bien, et deux d'entre elles sont très importantes.

La première concerne la réorganisation des travaux relatifs au rapport que le Conseil de sécurité doit présenter à l'Assemblée générale sur ses activités. Nous pensons que les bases ont été jetées pour l'organisation, dans un proche avenir, d'un débat qui devrait nous permettre de parvenir à un consensus au sein du Conseil et de remettre à l'Assemblée générale, au mois d'août prochain, un rapport qui reflète les

préoccupations des membres au regard des travaux futurs du Conseil.

La deuxième tâche, qui fait partie du même processus, est l'analyse des activités conduites chaque mois, à propos desquelles un consensus se fait jour – et le travail fructueux d'aujourd'hui va dans cette direction – pour en faire un exercice participatif, où sont présentées les opinions des États Membres de l'ONU, et qui pourrait enrichir et nourrir les travaux de ce Conseil, grâce aux points de vue et aux contributions de tous les Membres de l'ONU, en particulier de ceux qui font partie de ce Conseil.

Monsieur le Président, je voudrais enfin vous remercier une fois de plus et vous féliciter pour le travail que vous avez accompli au cours du mois qui se termine.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Aguilar Zinser pour les aimables paroles adressées à moi-même, à mon pays et à mon équipe.

Mme Foo (Singapour) (*parle en anglais*) : Tout d'abord, nous espérons que la délégation chinoise transmettra les hommages et les meilleurs voeux de notre délégation à l'Ambassadeur Shen.

Je voudrais aussi féliciter Maurice pour sa très fructueuse présidence du Conseil de sécurité au cours de mois. Les présidences fructueuses ne sont pas le fruit du hasard; elles sont le résultat de préparations méticuleuses et d'efforts incessants en coulisses. Un exemple des rapides préparations organisées par Maurice a été la mise en circulation de son programme de travail provisoire, avec un ensemble de notes explicatives et une liste d'objectifs pour sa présidence, le 21 décembre dernier. Cela a permis à d'autres membres du Conseil, en particulier aux membres entrants, de se préparer pour le mois et pour la nouvelle année.

Avoir une vision d'avenir et se projeter dans le futur sont des objectifs importants. Parallèlement, il est aussi important de regarder en arrière et d'examiner si nous avons effectivement atteint les objectifs que nous avions en vue. Ces séances de récapitulation sont conçues comme une occasion de prendre du recul et de considérer nos succès et nos échecs, ainsi que d'examiner les tendances à long terme qui pourraient guider nos étapes intermédiaires, aussi bien que comme une occasion de trouver des moyens concrets d'augmenter l'efficacité du Conseil.

Afin d'essayer d'améliorer la transparence des délibérations du Conseil, les membres du Conseil ont décidé que cet examen analytique et critique de son propre travail en séance publique pourrait aider les pays non membres à mieux apprécier les réflexions et considérations qui ont présidé aux décisions du Conseil. Malheureusement, les deux dernières séances de récapitulation n'ont pas suscité beaucoup d'intérêt de la part du reste de la communauté des Nations Unies. Cette séance y réussit à peine mieux.

On se console de savoir que certains non-membres du Conseil ont indiqué qu'ils avaient regardé les débats à la télévision au lieu de venir en salle du Conseil, puisque leur présence physique n'était pas nécessaire. Cela, en fait, manifeste une transparence effective, combinant la technologie avec la volonté du Conseil de mener en public autant de ses travaux que possible. Assez similaires sont les résumés quotidiens des consultations fournis par la présidence sur son propre site Internet, pratique que nous soutenons et dont nous espérons qu'elle sera poursuivie par les futures présidences.

Une autre consolation, peut-être, est que les séances publiques donnent lieu à l'établissement de procès-verbaux verbatim. Cela permet à tous ceux qui y sont intéressés d'avoir un accès complet aux débats. En fait, nous voudrions recommander à tous les Membres de l'ONU de lire le procès-verbal verbatim de la dernière séance récapitulative, qui s'est tenue le 21 décembre, au cours de laquelle les membres du Conseil ont profité de l'occasion pour revoir et récapituler leurs travaux, pas seulement pour le mois, mais pour toute l'année. Les cinq membres sortants ont aussi saisi l'occasion pour prononcer leur déclaration d'adieu, à la fin de leur mandat de deux ans. Pour notre part, nous avons essayé de fournir un bilan de fin d'année sur les questions clefs traitées par le Conseil. Nous avons classé cinq dossiers qui ont remporté un succès, cinq qui ont représenté un échec, et cinq dossiers dont le bilan est relativement positif.

En ce qui concerne maintenant le programme de ce mois, nous constatons qu'il y a clairement un certain nombre de succès. Un succès marquant de la présidence de Maurice a été la place privilégiée faite à l'Afrique, accordant du temps à presque toutes les questions africaines inscrites à l'ordre du jour du

Conseil, mettant en application l'appel souvent lancé par le Conseil à une action préventive, lors de la publication, venue à point nommé, d'une déclaration de presse sur la situation à Madagascar, et grâce à la séance publique sur la situation en Afrique, qui a été très fructueuse et a connu une forte participation, les 29 et 30 janvier, et qui, bien sûr, a été retransmise en direct sur le site Internet de l'ONU.

L'Afrique est un continent qui requiert, et qui mérite, l'attention et les ressources du Conseil, même au moment où nous relevons le défi de la lutte contre le terrorisme international. Nous sommes donc reconnaissants des débats utiles que nous avons eus à propos de plusieurs questions africaines, ainsi que des décisions que nous avons prises, y compris la déclaration présidentielle adoptée aujourd'hui.

Le débat public sur le Timor oriental a été utile pour renforcer la nécessité d'une présence fournie des Nations Unies qui se poursuive au Timor oriental après l'indépendance. Il y a eu un large soutien aux recommandations du Secrétaire général en faveur de la mission de maintien de la paix, l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (ATNUTO), qui a été couronnée de succès, même si le Conseil et l'ensemble des Membres attendent avec impatience de connaître de nouvelles propositions spécifiques du Secrétaire général sur le suivi de la mission de l'ONU. Nous avons reconnu que l'Organisation devait rester engagée dans le processus afin de faire du Timor oriental un plein succès.

Nous sommes particulièrement reconnaissants à Maurice d'avoir présidé plusieurs séances, aussi bien officieuses qu'officielles du Groupe de travail sur la documentation et les questions de procédure. Nous sommes heureux d'annoncer que les membres du Conseil sont très proches d'un accord sur une note du Président qui prescrit une nouvelle présentation pour le rapport annuel du Conseil de sécurité à l'Assemblée générale. Nous espérons que cette nouvelle présentation, une fois qu'elle aura été arrêtée, concordera avec l'avis des États Membres et qu'elle permettra d'améliorer considérablement les relations entre les deux organes. Le Secrétariat aura bientôt besoin de directives pour élaborer le rapport de cette année, et nous sommes heureux d'apprendre que la présidence mexicaine le mois prochain donnera un élan supplémentaire au processus, ce qui devrait nous permettre d'achever nos travaux en temps voulu.

La présidence mauricienne a également débouché sur la nomination du Représentant permanent du Cameroun à la présidence du Groupe de travail sur les sanctions; le Groupe de travail ne tombera donc pas aux oubliettes. Nous espérons que sous la conduite avisée de ce représentant, nous serons bientôt en mesure de parvenir à des conclusions sur les résultats du Groupe de travail.

Il y a eu deux réalisations importantes sur le front du contre-terrorisme. Premièrement, les membres du Conseil de sécurité ont reformulé les sanctions à l'égard des membres du groupe Al-Qaida et des Taliban ainsi que d'autres individus, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés. La résolution 1390 (2002) tient compte de l'évolution de la situation en Afghanistan, tout en reconnaissant que le réseau Al-Qaida et d'autres groupes terroristes connexes continuent à poser une grave menace à la paix et à la sécurité internationales. Même si cette résolution 1390 (2002) s'applique maintenant partout dans le monde, elle assure néanmoins une certaine continuité et conserve des mécanismes tels que le Comité des sanctions créé en vertu de la résolution 1267 (1999), la liste globale publiée par le Comité et le Mécanisme de suivi établi par la résolution 1363 (2001).

Deuxièmement, sur le front du contre-terrorisme, l'intérêt et le niveau de participation à la séance publique consacrée au contre-terrorisme ont montré que la communauté internationale continue à appliquer la résolution 1373 (2001) de manière concrète. Cette séance a permis à l'Ambassadeur Greenstock de mettre les Membres de l'ONU au courant des progrès accomplis par le Comité contre le terrorisme dans ses travaux; elle a aussi permis aux États Membres de procéder à un échange de vues interactif avec l'Ambassadeur Greenstock. La petite innovation qui a consisté à alterner entre les intervenants et les réponses de l'Ambassadeur Greenstock pourrait éventuellement se renouveler à l'avenir.

Une autre réalisation importante a été l'adoption de la note présidentielle, document S/2002/56 du 14 janvier, qui a convenu d'un mécanisme supplémentaire pour convoquer des réunions communes entre le Groupe de travail du Conseil de sécurité chargé des opérations de maintien de la paix et les pays fournisseurs de contingents au sujet d'opérations de maintien de la paix données. Des efforts soutenus pour renforcer la relation triangulaire qui existe entre le

Conseil de sécurité, les pays fournisseurs de contingents et le Secrétariat contribueront pour une large part à assurer le succès et l'application des décisions du Conseil concernant les opérations de maintien de la paix de l'ONU. Un pas en avant a ainsi déjà été fait avec la tenue de séances privées avec les pays fournisseurs de contingents – nouveau mécanisme résultant de la résolution 1353 (2001) de juin dernier.

Toutefois, nous estimons qu'il n'est pas toujours nécessaire d'organiser des séances privées du Conseil de sécurité avec les pays fournisseurs de contingents. En fait, dans la section 5 d) de l'évaluation qui figure dans le dernier rapport soumis par le Groupe de travail (S/2001/1335), le Groupe a estimé que les réunions de consultation conduites par le Président du Conseil de sécurité devraient constituer la principale voie de consultation avec les pays fournisseurs de contingents et que les séances publiques ou privées devraient être consacrées à un examen approfondi et de haut niveau des questions d'importance vitale pour telle ou telle opération de maintien de la paix. Afin de respecter la lettre et l'esprit de la résolution 1353 (2001), nous proposons que les futures présidences envisagent d'organiser des réunions de consultation plutôt que des séances privées avec les pays fournisseurs de contingents lorsqu'il s'agit d'un renouvellement périodique d'opérations de maintien de la paix. Au lieu de donner lieu à un dialogue réel et interactif avec les pays fournisseurs de contingents, l'atmosphère officielle d'une séance privée risque parfois d'étouffer en fait la discussion.

Il a été également regrettable que la séance publique consacrée au Kosovo n'ait nullement débattu de deux questions que Singapour avait soulevées : tout d'abord, la question d'un mécanisme de suivi régulier et, en deuxième lieu, celle d'une stratégie de retrait pour la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (MINUK). Étant donné que le transfert d'autorité de la MINUK aux autorités du gouvernement autonome du Kosovo est sur le point de se faire, nous estimons que le moment est venu d'aborder ces questions.

Les membres du Conseil ont également consacré un certain temps ce mois-ci à débattre de la manière dont on pourrait améliorer les séances récapitulatives. Le manque de temps nous a empêchés d'appliquer la suggestion très utile de l'Ambassadeur Jean-David Levitte et de procéder à une meilleure interaction avec les pays non membres du Conseil intéressés. Bien que cette proposition n'ait pas fait l'unanimité au sein du Conseil et qu'elle ait peut-être besoin d'être ajustée, nous sommes persuadés que la présidence mexicaine tirera parti des échanges très utiles que nous avons eus ce mois-ci. Nous espérons que nous pourrons nous mettre d'accord au début du mois prochain sur une formule de façon à encourager la participation de tous les États Membres en diffusant rapidement l'information.

Enfin, au lieu de faire porter les séances de synthèse sur un ou deux sujets seulement, nous pensons également qu'on donnerait la preuve concrète de l'importance de ces séances en assurant le suivi des questions évoquées. En dépit du fait qu'il y aura un procès verbal de la séance d'aujourd'hui, il pourrait être utile que la présidence mauricienne envisage de faire une liste des questions principales qui restent en suspens ainsi que des nouvelles propositions; cette liste pourrait être transmise à la présidence mexicaine ou distribuée à tous les membres du Conseil afin que nous puissions en assurer le suivi nécessaire.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie la représentante de Singapour des paroles aimables qu'elle m'a adressées ainsi qu'à l'équipe mauricienne.

M. Belinga-Eboutou (Cameroun) : C'est pour la première fois que le Cameroun participe à cette séance d'évaluation. Les remarques ou observations que je serai amené à faire seront donc forcément générales.

Tout d'abord, Monsieur le Président, ma délégation tient à vous réitérer ses chaleureuses félicitations pour la manière remarquablement constructive avec laquelle vous avez présidé les travaux du Conseil au cours du mois de janvier 2002. Vous nous avez proposé un programme de travail dense et équilibré, qui nous a permis d'examiner les questions les plus épineuses relatives à la paix et à la sécurité internationales auxquelles nous avons en ce moment à faire face. Ces questions concernaient certaines régions : l'Afrique, l'Asie, l'Europe, le Moyen-Orient; d'autres revêtaient également un caractère général, tel que le terrorisme.

Nous vous remercions, Monsieur le Président, d'avoir dans votre programme, fait en sorte que l'Afrique reste au centre des préoccupations du Conseil de sécurité. En effet, le Conseil a abordé des questions se rapportant à des conflits nationaux ou régionaux. Le Conseil a même anticipé, s'agissant du cas de Madagascar. Le Conseil de sécurité a également

examiné la situation de l'Afrique dans son ensemble, et cela dans le cadre d'un débat public de haut niveau. Ce débat, vous l'avez minutieusement préparé, Monsieur le Président et cela nous a permis de mieux centrer nos interventions de manière à aboutir à certaines propositions concrètes d'action. Ainsi, il a été proposé la création d'un groupe de travail au niveau du Conseil qui sera chargé de suivre l'application des recommandations que nous prenons s'agissant de l'Afrique et de dégager les voies et moyens de renforcer la coopération avec le Conseil économique et social. C'est également le cas de la proposition faite d'avoir, en pendant au niveau du Secrétariat, un centre de coordination pour centraliser les activités multisectorielles du Secrétariat en direction de l'Afrique.

Le point le plus important, également, s'agissant de ce débat, c'est que maintenant se trouvent balisés les différents problèmes auxquels l'Afrique fait face. Nous avons fait beaucoup de progrès par rapport au premier débat interactif de 1999. Maintenant, il nous reste à aller en profondeur, et c'est pour cela que nous apprécions la proposition et la décision de la création du groupe de travail. Il faut maintenant aller en profondeur, en prenant non plus la situation dans son ensemble, mais des points spécifiques, des thèmes particuliers. Et je crois que c'est dans ce sens que va s'orienter le Royaume-Uni. C'est, en tous cas, dans cette voie que le Cameroun oriente la préparation de sa présidence pour le mois d'octobre 2002.

La question de l'Afghanistan a également fait l'objet d'un suivi particulier. Notre Conseil a ainsi apporté sa contribution au rétablissement de la paix et de la stabilité dans ce pays, de même que son appui aux nouvelles autorités.

La question du terrorisme a fait l'objet d'un débat public constructif qui a permis à l'ensemble des Membres de l'ONU, membres du Conseil ou non, de rendre compte de leurs efforts dans la mise en oeuvre de la résolution 1373 (2001). Nous l'avons dit en son temps, la formule interactive retenue pour ce débat était judicieuse, et nous avons souhaité qu'elle puisse faire école.

Au total, donc, Monsieur le Président, ce premier mois au Conseil de sécurité nous a laissé une impression très positive. Nous avons bénéficié de l'appui et de la coopération de nos collègues des autres délégations et nous avons travaillé dans une atmosphère de cordialité, que vous avez su créer et maintenir.

La situation au Moyen-Orient est très préoccupante, et nous aurions souhaité voir plus d'attention y consacrée. Nous nous félicitons de constater qu'il en sera dorénavant ainsi. Des progrès importants et réels ont été accomplis dans le domaine de la transparence, et cela, grâce à des exposés réguliers de l'Ambassadeur Jeremy Greenstock, et également grâce à la mise par la présidence à la disposition des Membres de toutes informations sur nos travaux par le biais du site Web.

Encore une fois, Monsieur le Président, toutes nos félicitations pour la manière dont vous avez conduit nos débats tout au long de ce mois. Merci d'avoir accordé à l'Afrique l'attention que mérite sa situation particulière et, naturellement, en accordant autant d'importance aux autres situations où la paix se trouve en cause.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie le représentant du Cameroun des paroles aimables qu'il m'a adressées, ainsi qu'à l'équipe de Maurice.

M. Williamson (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Nous nous joignons aux autres orateurs qui vous ont félicité, ainsi que votre équipe tout entière, de votre mandat exemplaire à la présidence du Conseil. Nous pensons que cet organe a fait du bon travail en janvier en prenant des mesures pertinentes dans plusieurs domaines importants. Nous avons édifié une base solide pour les prochains mois. Je ne vais pas revenir sur tout le travail accompli, mais citer quelques éléments majeurs qui serviront à l'avenir. Nous avons mis en place de nouvelles idées et procédures pour établir un lien plus interactif et plus transparent avec les pays fournissant des contingents. C'est important pour les opérations de maintien de la paix des Nations Unies et pour la poursuite des efforts du Conseil, afin qu'il fasse bien son travail. Nous essaierons d'améliorer l'utilité des consultations, au titre de la résolution 1353 (2001), et d'élaborer le nouveau mécanisme que nous avons mis en place. Cela se fera les deux prochains mois.

Nous nous félicitons de ce que l'Ambassadeur Strømmen soit disposé à présider le Groupe de travail sur le maintien de la paix et attendons avec intérêt de le voir assumer son rôle de direction. Le Président du Comité contre le terrorisme a fait son rapport au Conseil et a le travail bien en main. Ce sera une

composante importante de nos travaux dans les prochains mois. C'est un réel succès pour le Conseil et pour la communauté internationale.

Nous avons entendu aussi le Président Karzai, de l'Administration intérimaire de l'Afghanistan, au cours d'une séance qui a été un modèle d'efficacité. L'Afghanistan sera très présent dans nos esprits le mois prochain, alors que nous partirons du succès décrit par le Président pour relever les défis dont nous sommes tous conscients. Encore une fois, nous avons une bonne base pour que l'ONU agisse et pour que le Conseil participe.

Enfin, nous venons d'achever un débat important consacré à l'Afrique et à la façon dont le Conseil peut mieux appuyer nos amis africains. À la suite de ce débat et sous la direction de Maurice, nous avons aujourd'hui adopté une déclaration importante où sont examinées les mesures à prendre ultérieurement. Nous avons également décidé d'envisager de créer un groupe de travail pour nous aider à poursuivre cet effort et pour assurer une meilleure coordination avec le Conseil économique et social. Les États-Unis veulent s'assurer que les choses sont bien centrées, opérationnelles, et apportent une contribution concrète aux travaux du Conseil. L'an dernier, le Conseil a tenu 83 séances officielles consacrées à l'Afrique. Nous espérons qu'à l'avenir, nous pourrons trouver un moyen d'avoir moins de discours et plus de résultats.

Une fois de plus, c'est un excellent départ pour la nouvelle année et un programme de travail très chargé. Nous avons fait de nombreuses choses comme il le fallait. Ma délégation attend avec intérêt d'appuyer et d'améliorer les travaux du Conseil, afin de maintenir la transparence et une interaction au sein de cet organe et de le rendre plus efficace.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie l'Ambassadeur Williamson des paroles aimables qu'il m'a adressées, ainsi qu'à mon équipe.

M. Lavrov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je vous demande de m'excuser car je viens seulement d'arriver, mais j'étais à la réunion du Sous-Comité contre le terrorisme où nous examinions la première série de rapports. Je ne voudrais pas que mon absence soit interprétée comme une marque d'insatisfaction à l'égard des travaux du Conseil de sécurité ce mois-ci.

Je voudrais très brièvement exprimer ma gratitude à votre délégation et à vous-même personnellement, Monsieur le Président, ainsi qu'à votre ministre. Vous avez eu un mois très difficile et vous avez conduit les choses avec dignité. Nous avons pris toutes les décisions qu'il fallait adopter, et je vous en félicite très sincèrement.

Je viens de remarquer que le Secrétariat nous fait aussi cadeau d'une belle carafe d'eau, donc les choses s'améliorent constamment dans cette salle. J'espère que cela contribuera à améliorer notre humeur le mois prochain.

Le Président (*parle en anglais*) : Je souhaite exprimer à vous tous mes sincères remerciements au nom de ma délégation et en mon nom propre pour vos paroles très aimables et pour votre satisfaction du travail accompli durant la présidence de Maurice du Conseil de sécurité.

Nous considérons que les présidences ne doivent pas être vues isolément, mais comme une activité continue à la poursuite de nos objectifs. Nous sommes de ce fait heureux d'apprendre que le Mexique assurera le suivi de certaines des questions importantes dont nous avons discuté ce mois-ci, concernant par exemple une transparence accrue et l'interaction avec les non-membres du Conseil.

Je voudrais saisir cette occasion pour remercier les États Membres de l'Organisation des Nations Unies non membres du Conseil d'être présents aujourd'hui. Nous présentons nos excuses pour n'avoir pas pu informer tout le monde du report de la présente séance, initialement prévue ce matin, parce que nous n'avions pas pu achever les consultations à temps. J'espère que l'on changera de formule le mois prochain et que nous pourrons avoir davantage d'interaction avec les non-membres du Conseil et ainsi obtenir une plus grande participation de leur part.

J'aimerais exprimer une fois encore tous nos remerciements à toutes les délégations membres du Conseil pour la coopération qu'elles nous ont apportée et pour nous avoir aidés à nous acquitter de nos responsabilités ce mois-ci. Nous aimerions exprimer notre profonde reconnaissance au secrétariat du Conseil de sécurité, ayant à sa tête M. Joseph Stephanides, pour son appui considérable. Nous tenons à remercier tout particulièrement M. Aleksandar Martinovich et Mme Norma Chan de leur soutien et de leur coopération.

Avant de passer le flambeau au Mexique, qui assumera la présidence au mois de février, nous lui présentons nos meilleurs voeux et lui souhaitons bonne chance et plein succès dans la conduite des travaux du Conseil.

Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

La séance est levée à 17 h 25.